

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DISTRIBUTION D'EAU DU SUD-OUEST LYONNAIS

SIEGE SOCIAL : MAIRIE DE VAUGNERAY
SIEGE ADMINISTRATIF : 5, Place de l'Eglise-69670 VAUGNERAY

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL N°2015-013

Date de convocation : **25 juin 2015**

Nombre de délégués en exercice : 28
Nombre de membres présents : 20
Nombre de membres votants : 20

L'an deux mille quinze, le **7 juillet** à 18 heures 30, le COMITE SYNDICAL s'est réuni en séance publique ordinaire, à son siège : Mairie de Vaugneray.

Présents : MM. JULLIEN D., VIRET, BOURDIER, DUBAIN, CHOULET, CROZET, ANTOINE, MICHEL, CHANA, CORBIN, JASSERAND, CARRET, FONTES, JARICOT, GROSSIORD, BOUKACEM, LHOPITAL.

Mmes MARECHAL, PACALLIER, BERTHOLAT

Excusé(s) : MM. BESSEY, PIEGAY, PERONNET, FLACHERON, BALAN.

Secrétaire de séance : M. Choulet

Objet : Admission en non valeur
--

Monsieur le Président indique que malgré les diverses démarches accomplies par le Trésor Public, Monsieur le Receveur Syndical se trouve dans l'impossibilité de recouvrer certaines factures d'eau relatives à des périodes s'étalant de 2010 à 2015.

Le montant concerné est de 6 318.91 € (eau + assainissement)

Le Comité Syndical après avoir entendu l'exposé et les explications de Monsieur le Président et en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

ADMET en non-valeur la somme totale de 6 318.91 €.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Ont signé tous les Membres présents.
Pour copie certifiée conforme.

Le Président
Daniel JULLIEN

*Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture le*